

Association

Vendat, son passé

Ginette Petelet & Patrick Niobé



LES MEMOIRES D'UN FANTASSIN

Retranscription d'un récit de **David Citerne**
Poilu au 298^{ème} Régiment d'Infanterie à Roanne

Edition 2016

Sommaire

1 - Avant-propos	Page 03
2 - Biographie de David Citerne	Page 04
3 - « Les mémoires d'un fantassin »	Page 05
4 – Notes de fin	Page 11
5 - Annexes	
5a - Journal de marche et opérations du 298 ^{ème} Régiment d'Infanterie (Extraits)	Page 12
5b - Etat-civil (naissance et mariage) de David Citerne	Page 15
5c - Prise du drapeau	Page 16
5d - Médaille Militaire (J.O du 21 juillet 1915)	Page 17

Bibliographie

Archives départementales de l'Allier (Tables et registres matricules)

Archives municipales de Saint-Didier-la-Forêt et Broût-Vernet (Etat-civil)

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr (Journal de marche du 298^{ème} R.I)

www.tableaudhonneur.free.fr (Historique du 298^{ème} R.I)

www.saintsymphoriendelay.kazeo.com (Prise du drapeau)

Abréviations

VSP : Vendat, son passé

JMO : Journal de Marche et Opérations

Remerciements

L'association « Vendat, son passé » tient à remercier Madame Françoise Barraud, pour sa confiance et pour la mise à disposition du récit de son grand-père « Les mémoires d'un fantassin », mais également Madame Josette Chanut demeurant Vendat pour ses recherches généalogiques, sans qui il aurait été impossible d'établir la biographie et le parcours militaire de David Citerne.

Avant propos

Le texte ci-après « Les mémoires d'un fantassin » a été rédigé par le Poilu David Citerne. Mobilisé le 02 août 1914, à l'âge de 31 ans, il rejoint le 05 août 1914 le 298^{ème} Régiment d'Infanterie à Roanne (42), régiment de réservistes.

Dès le 8 septembre 1914, il est grièvement blessé aux yeux sur le champ de bataille, et perd la vue. Malgré ce handicap, il apprend la dactylographie et rédige « ses mémoires de fantassin » pour laisser un témoignage, son témoignage

Né à Saint-Didier-en-Rollat (ancien nom de Saint-Didier-la-Forêt (03)) il est domicilié à Saint Germain des Fossés (03). Sa petite-fille, Françoise Barraud, domiciliée actuellement sur la commune de Vendat, a retranscrit mot-à-mot ce document dans les années 1970, mais n'a pas conservé l'original, qui à ce jour semble être perdu.

Madame Barraud a confié ce texte à l'association « Vendat, son passé » et dès lors, avec son autorisation, nous avons souhaité conserver ce témoignage « **très fort** » et rendre hommage à ce Poilu.

« Vendat, son passé » a donc numérisé ce texte pour pouvoir le publier sur le «web». Pour une meilleure lisibilité et compréhension nous avons apporté quelques retouches orthographiques et corrigé certains noms propres ou de communes (il faut se rappeler que l'auteur est aveugle et quoique sachant taper avec tous les doigts, il lui arrivait de mal les positionner et commettre ainsi des fautes de frappe). Mais le fond du récit et la pensée du Poilu, n'ont en rien été modifiés.

Nous avons complété ces « mémoires » par une biographie et quelques annexes pouvant appuyer les propos de David Citerne, notamment dans la première partie de son récit.

« **Vendat, son passé** »

David CITERNE

Saint Didier en Rollat (St Didier la Forêt) (Allier) 1883 – 1967 Saint Germain des Fossés (Allier)

David Citerne, né le 16 juin 1883 (Annexe 4b) à Saint-Didier en Rollat (ancien nom de Saint-Didier-la-Forêt) est fils d'André et de Marie Collin demeurant à Saint-Germain des Fossés (Allier).

Pour la conscription (service militaire), il fait l'objet du tirage au sort n° 49 dans le canton de Varennes-sur-Allier. Il est déclaré bon pour le service au conseil de révision (Matricule 470 au bureau de Roanne, classe 1903) et est incorporé le 19 novembre 1904 au 98^{ème} Régiment d'Infanterie à Roanne (Loire). Mise en disponibilité, il reçoit un certificat de bonne conduite.

A cette époque il est coiffeur et demeure Paris (Seine).

Marié à Brout-Vernet le 18 février 1908 avec Rose Coutière (Annexe 5b), il a quatre enfants : René Pierre, André, Marcel et Georges. Lors de son mariage, il est domicilié à Saint-Germain-des-Fossés et exerce toujours la profession de coiffeur.

Il est placé dans la disponibilité le 12 juillet 1907 au sein du 98^{ème} Régiment d'Infanterie et effectue une première période d'exercice du 28 août au 19 septembre 1910, puis une seconde période du 13 au 29 mai 1912.

Il est rappelé à l'activité le 03 août 1914, à l'âge de 31 ans, et rejoint le 298^{ème} Régiment d'Infanterie à Roanne. Il est blessé le 08 septembre 1914 à Fosse Martin (Oise).

Le 23 juin 1915, il est cité à l'ordre du Grand Quartier Général (citation n° 1052D) : « Très bon soldat. Blessé le 08 septembre 1914, a perdu l'usage de la vue ».

Ce même jour il reçoit la Médaille Militaire (Journal Officiel du 21 juillet 1915- Annexe 5d).

Il est proposé pour la réforme N° 1 pour perte complète de la vision des 2 yeux par la commission de Rennes du 12 septembre 1914.

Il décède le 15 décembre 1967 à Saint Germain des Fossés (Allier)

LES MEMOIRES D'UN FANTASSIN

Quoique n'ayant pas une instruction supérieure, je vais raconter, comme beaucoup de mes camarades, les jours vécus par moi, pendant la guerre et l'après guerre, c'est-à-dire Hôpitaux et Maisons de rééducation, Françaises et Américaines.

C'est le 2 Juillet, pardon, le 2 Août, par une tiède après-midi, que le tambour, nous annonçait la mobilisation, qui d'ailleurs était attendue de tout le monde, et c'est dire que le peuple n'a pas été surpris. C'était le samedi soir. Les gens étaient affolés et parcouraient les rues, pour savoir si le cataclysme allait bien avoir lieu. Hélas!... Le sort en était jeté et il n'y avait plus rien à espérer. Les gens se précipitaient à regagner leur domicile, les trains étaient au complet et les nuits qui succédaient, étaient aussi ébruitées qu'en plein jour, car les automobiles ne cessaient de passer et se suivaient toutes en file indienne.

Le lendemain de la mobilisation, qui était le dimanche, fut pour moi, une journée très longue, car je n'avais guère envie de travailler, et cependant le travail m'appelait et bon gré, mal gré, je dus opérer jusqu'au soir, avec un véritable cafard, car je voyais la guerre dans tous son horreur.

Le lundi, je partis faire mes adieux à mes parents, et beaux-parents, en les tranquilisant de mon mieux ; si j'eus cru ce qu'il devait m'arriver, Je les aurais enveloppé pour la dernière fois d'un très long regard, et aussi doux qu'il m'aurait été possible, car trois mois plus tard, je devais revenir, mais pour ne plus voir, ni la nature si belle, ni ses parents, ni ses enfants cependant si chers.

Le 5 Août, Mardi, je prenais le train qui m'emmenait à ROANNE, où je devais rejoindre¹. En arrivant, je retrouvais tous mes anciens camarades, qui, comme moi n'avaient pas le sourire. Dans le nombre, beaucoup chantaient, heureux comme des rois, il est vrai que, l'alcool jouait un grand rôle et plusieurs avaient déjà dépensé tout l'argent qu'ils avaient en poche, et quelques jours après, j'ai vu ces mêmes hommes, mais ce n'étaient plus les mêmes, et je lisais dans leur yeux, l'épouvante.

Je fus versé à la 23ème Compagnie², et je fus assez heureux de me trouver avec quatre vieux camarades, avec qui j'avais fais mes trois années et deux périodes d'instruction, il n'en faut pas davantage pour se bien connaître. Nous étions donc tous relativement content. Nous avions comme Commandant de Compagnie, une vieille bourrique, si l'on peut dire, et nullissime, un adjudant dégoutant et rosse dans toute l'acceptation du mot, en revanche nous avions notre lieutenant qui était vraiment chic, mais incapable³.

Huit jours après, nous embarquâmes à neuf heures du soir (voir note de fin « A »), pour débarquer à VESOUL, car nous étions dirigés sur l'ALSACE et, je suis encore à me demander pourquoi (ne) nous a-t-on pas emmener jusqu'à BELFORT par exemple. Ne cherchons jamais à comprendre, dans l'armée il fallait nous entraîner à la marche. Oui! On nous fit faire des marches formidables et sans repos, et je me souviens encore du 15 Août, nous avons eu un temps épouvantable, il tombait de l'eau comme jamais je n'avais vu, avec cinquante kilomètres dans les jambes et lorsque nous sommes passés à LUEE (LURE), les habitants grognaient certains pleuraient et éprouvaient une très grande pitié à notre égard. Il est vrai, qu'il y avait la place, car cette journée je m'en rappellerai toujours tant elle était pénible.

Cependant, bien d'autres nous attendaient, peut-être plus mauvaises sous tous les rapports.

Après de rudes étapes, nous arrivons à BELFORT. Là, un spectacle nous frappa, il y avait des parcs à bestiaux d'une très vaste grandeur et des bêtes qui mourraient de faim en poussant des beuglements abominables, c'était le premier coup d'œil de la Guerre.

Bref, nous arrivons en terre d'ALSACE, là on s'y est battu, et la première tombe que nous avons vue, était celle d'un Uhlan, nous vîmes des tranchées, bien petites, il faut le dire, et à peine l'on pouvait se cacher la tête. Nous filâmes sur MULHOUSE, là les choses commençaient à se compliquer et nous n'étions pas de ces mieux vus par nos chers frères alsaciens.

C'est un soir à 10 heures, que nous devons faire connaissance avec ces messieurs les boches. Nous étions cantonnés dans une grange à environ 15 Kilomètres de MULHOUSE, lorsque l'on vint nous réveiller et nous faire mettre sac au dos. Il faisait un noir d'ébène et nous prîmes le pas de gymnastique à travers les champs. Le régiment se déploya en tirailleurs et finalement ma section vint s'échouer dans un petit village où il y avait une seule rue, et tout-à-coup, notre vieille baderne de lieutenant qui était Commandant de Compagnie s'aperçut qu'il avait non seulement perdu trois sections de sa Compagnie, mais encore tout le reste du régiment, il fut alors pris d'une émotion fort compréhensible, et fit demander par un

¹ Note de VSP (Vendat, son passé) : le 298^{ème} R.I à Roanne (42) – Cf biographie page 4

² Note de VSP : Cf annexe 5a page 12

³ Note de VSP : Cf annexe 5a page 12

camarade parlant l'allemand, si personne n'avait vu les Français. C'est une femme qui répondit "Je n'ai pas vu les Français dit-elle, mais voilà dix minutes qu'une patrouille de Uhlans était là" Nous nous déployâmes alors aussitôt, sans attendre l'ordre du chef et pendant ce temps, le Colonel vint nous chercher, et fut assez heureux pour retrouver tout son régiment, mais naturellement ne félicita pas notre Chef.

Comme il n'y eut qu'une légère fusillade, on laissa des petits postes et on nous ramena coucher dans des fermes à environ un kilomètre. Ma section logea dans une ferme très moderne, mais nous dûmes attendre assez longtemps pour pouvoir pénétrer dans la maison, car la fermière n'avait pas hâte de venir nous ouvrir. Cela se comprend car elle gagnait du temps pour faire partir un ou des soldats boches blessés et couchés dans un lit.

Accompagnant mon lieutenant dans une chambre, nous fûmes surpris tous les deux de voir un drap tout maculé de sang, il n'y avait plus de doute. Nous étions donc fixés sur le sentiment des Alsaciens, et il fallait ouvrir l'œil car ils nous auraient fait égorger comme des rats, et c'est pour ces gens là que l'on nous a fait battre.

Quelques jours après, nous revenions en arrière, sans savoir pourquoi, et vint un ordre de nous emmener embarquer à ROMONCHAMPS (RAMONCHAMP). J'eus l'occasion de connaître THANN, qui est une assez jolie «ville» nous fumes relativement bien reçus et nous pûmes nous approvisionner en tabac, qui nous manquait depuis déjà longtemps ; nous cantonnâmes dans une commune, tout près de THANN et qui se trouve au pied des Vosges, beaucoup de gens nous firent la fête et les phonographes jouaient des marches françaises. Le lendemain nous repartions pour une randonnée plus dure que toutes les autres à mon avis, nous traversâmes les Vosges et le tunnel de BTJSSANG (BUSSANG), pour remettre les pieds sur la terre de France. Nous avons eu un jour de repos avant d'embarquer et j'en profitais pour faire un bon dîner avec mes quatre amis qui ne demandaient que cela. C'est moi qui fus chargé de faire le menu et d'aider à faire ce copieux repas qui se composait ainsi : conserve de bœuf, persillade sautée au beurre, omelette aux pommes de terre et poulet rôti, le tout bien arrosé.

Le lendemain à minuit, nous embarquions pour le Nord, nous fimes environ 20 heures de chemin de fer, mais nous n'avions plus rien à manger. Nous arrivions dans la journée à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, je donnais cinq francs à un jeune homme pour aller me chercher un pain et du fromage ou du saucisson mais mon individu ne devait plus reparaitre, je perdais donc mon argent et je me passais de manger.

Nous arrivons à destination à neuf heures du soir, un petit pays à 10 kilomètres de PERONE, on s'installa dans une grange et nous primes un repos bien mérité mais bien entendu, le ventre vide, car il n'y eut pas distribution.

Chouette ! Le lendemain, on nous dit que nous passerions toute la journée sur place. Nous primes donc des précautions, mes amis et moi, pour faire un diner royal. Avec la viande et un chou, on fit une bonne soupe du moins elle aurait due être bonne, un bon plat de frites, et un ami mettait cuire les biftecks et un autre trempait nos gamelles, lorsque soudain, l'alarme sonna, les officiers s'amenèrent en criant « sac au dos et dépêchons nous ». Sans aucune rémission, il fallait bombarder tout le menu, cependant si appétissant. Beaucoup pleuraient de rage, quelques-uns même emportaient la marmite pleine de bouillon pour la jeter plus loin, car la retraite commençait et nous n'étions pas au bout de nos peines, puisque les boches nous serraient de près jusqu'à 20 Kilomètres de PARIS. Nous partions à 2 ou 3 heures du matin, pour s'arrêter à 8 ou 9 heures du soir avec un petit repas froid dans la musette qui consistait à avoir un morceau de semelle et de fromage gros comme une noix.

Enfin, nous arrivons à Dammarie, nous avons parcouru le NORD, la SOMME, la SEINE ET OISE, l'OISE, et la SEINE ET MARNE.

Bref, toute la 26ème division est portée aux abords d'un petit pays appelé FAUSSE-MARTIN (FOSSE-MARTIN), et là on nous lu le fameux ordre du jour du Généralissime "Toute troupe qui recule est considérée comme perdue, on ne cédera plus un pouce de terrain, les hommes devront plutôt se faire tuer sur place".

Le 6 septembre (voir note de fin « B »), nous attaquions. Pour la première fois, la chance nous favorisa point, car trois fois, nous étions arrêtés par l'ennemi. Il est vrai que tout marchait très mal. Deux officiers boches se faisant passer pour des anglais tuèrent à bout portant notre Colonel, un feu d'enfer et de tous les calibres nous salua et fatalité les soixante-quinze, oui, nos artilleurs nous tiraient dessus, il fallait battre en retraite.

Le Comandant de notre bataillon, Monsieur GERARD (GIRARD)⁴ fut pris de frayeur et se sauva. Ce n'est que le lendemain que les gendarmes l'amenèrent et lui donnèrent l'ordre de se faire tuer à l'ennemi. Après un premier échec, on nous reformait pour nous lancer une seconde fois à la charge.

Nous ne fûmes pas plus heureux et trois fois, nous recommençâmes ce joli travail.

⁴ Note de VSP : Cf annexe 5a page 12

Hélas, beaucoup restaient sur le terrain, car le régiment avait été complètement décimé. C'est le Général de Brigade qui reforma le régiment. Il était environ neuf heures du soir et il trouva quatre compagnies environ, et dans quel état nous étions, car il faut dire que le ravitaillement n'arrivait pas, nous devions nous passer de manger. Le lendemain 7 septembre, le reste du régiment était tout le long d'un chemin à l'abri d'un talus, dans l'impossibilité de faire mouvement, car l'ennemi nous mitraillait sans interruption, et avec de gros calibres, car nous étions sérieusement repérés par les avions.

Il est 9 heures du soir, un capitaine prend le commandement du reste du régiment, et ce capitaine s'appelait FLAKAM (FLAMENT - voir note de fin « B »), terreur des officiers, nous parla en ces termes "En avant, bande de vaches, vous marcherez; ou vous crèverez", et il se mit en tête, il est vrai, pour nous emmener au combat. Cette brute avinée ne devait pas aller bien loin, car aussitôt déployé en tirailleurs, il tombait pour ne plus se relever et je gage qu'il ne fût pas tuer par une balle ennemie. Il faisait une nuit très noire, seuls les obus nous éclairaient et parfois il faisait aussi clair qu'à midi.

Il est 11 heures du soir, ma compagnie reçue l'ordre de charger et dans un élan irrésistible, nous nous emparions d'un drapeau du 36ème poméranien qui était décoré de la croix de fer depuis 70-71 par Frédéric Charles (voir note de fin « B » et annexe 5c). Ce fût ma section qui s'en empara et nous restions cinq, y compris mon Sergent. La lutte fut chaude et nous étions dans un corps à corps sans merci, le lieutenant porte-drapeau boche fut percé de part en part par un de mes camarades et mon sergent reçut un coup de baïonnette qui l'eut traversé si le coup n'avait été paré et ce ne fut que ses effets qui furent tranchés. Il nous jurait sa reconnaissance et ne devait pas tarder à me prouver que ce n'était pas un ingrat. C'est la 22ème compagnie qui venait nous sortir de ce pétrin infernal, sans cela nous étions tous irrémédiablement perdus. Le duel d'artillerie terminé, les boches acculés et forcés à une retraite précipitée se replièrent en vitesse. La nuit était redevenue complète, et l'on entendait que des râles, et le sol était recouvert de cadavres et de blessés. Horrible vision.

Le lendemain matin à 4 heures du matin, nous recevions l'ordre de mettre sac au dos, pour partir à l'attaque de nouveau.

Il n'y avait plus de doute, nous devions tous périr dans cet abominable enfer, et je ne me faisais pas d'illusion sur le sort qui nous attendait. Et toujours l'estomac vide, nous repartions cette fois salués par un déluge de projectiles, il était 4 heures et il ne faisait pas encore clair. Mon Lieutenant bon enfant, mais d'une incapacité comme je l'ai dit plus haut, voulu nous abriter dans un bosquet, et me demandait mon avis. Je répondis que ce serait folie, étant donné que le tir de l'artillerie ennemie s'approchait de l'endroit, et tout au contraire j'obliquais légèrement à droite pour aller prendre position car nous faisons des bons successifs sous un feu de barrage. C'est en faisant un bond que je reçus une première balle qui me traversa la tête, en pénétrant dans la tempe gauche, pour sortir sous le maxillaire droit après avoir causé de sérieux dégâts dans ma bouche. Je sollicitais un camarade pour me faire un pansement, mais celui-ci n'en eut pas le courage, il faut que vous sachiez que j'avais un œil de perdu. Je revins en arrière où un ami me banda la tête de son mieux, et deux minutes après, un obus éclatait à mes côtés et un éclat me creva l'autre œil, et un autre me brisait la main gauche, je perdais alors du sang en abondance. Cependant, je devais rester 3 jours avant d'avoir du secours. Seul, à cet endroit, je marchais à tâtons pour retrouver quelques blessés de façon à pouvoir partir au plus vite de cet endroit peu désiré. Ayant des plaintes comme point de repaire, je me dirigeais dans la direction et fus assez heureux pour trouver quatre soldats comme moi blessés et attendant mais en vain du secours. Messieurs les majors et brancardiers se moquaient bien de nous et attendaient tranquillement dans un abri en buvant un bon coup. Tel était le début de la guerre.

Je me trouvais donc là au milieu d'un champ de betteraves avec quatre compagnons d'arme que j'avais rejoint en tâtonnant et nous attendions tous que l'on vienne nous chercher. Je m'aperçus tout-à-coup que l'un de nous était mort, et qu'un autre n'en valait pas mieux, et le lendemain nous restions plus que deux. Je décidais donc de partir à tout prix de cet endroit, mais ce n'était pas chose facile, car il manquait une jambe à mon compagnon, je lui proposais de le porter sur mes reins et il aurait pu ainsi me guider dans la direction que nous devions prendre pour nous rendre aux premières maisons qui n'étaient pas éloignés. Je pris alors mon fardeau humain qui poussait des cris de douleur tant sa cuisse lui faisait mal. Nous fîmes ainsi une vingtaine de mètres en trébuchant puis il se laissa tomber pour mourir quelques heures après. Ayant donné un effort supérieur à mes forces, je m'endormis épuisé de fatigue.

En me réveillant, je constatais un silence très profond, seul quelques coups de canon venant du lo - in venaient ébranler l'atmosphère et on eut dit que la terre s'ouvrait sous nos pieds, j'entendais également les cris lugubres des corbeaux qui planaient au-dessus de nous et semblaient vouloir se partager cette proie humaine. On entendait plus que quelques gémissements, cela s'explique, car beaucoup dormaient de leur dernier sommeil. Je me mis alors à songer, me rendant parfaitement compte de la situation où je me trouvais, car mes forces partaient d'heure en heure, le passé, le présent et le futur passaient dans mon cerveau, comme dans un rêve; ce n'était plus qu'un épais rideau noir qui s'offrait devant moi, il ne me restait plus qu'à attendre, et mon tempérament robuste seul pouvait vaincre toutes mes souffrances.

Enfin, le troisième jour à 11 heures du soir, j'entendis une voix qui m'appelait, je la reconnue fort bien, c'était celle d'un brancardier de ma compagnie nommé Robillard, il venait me chercher avec un de ses camarades. Il me fit boire un bidon d'eau entier, que je bus avec délice. Nous regagnâmes le poste de secours où le diagnostic du major fut catégorique, rien à faire, dirigez le sur l'ambulance, et j'entendis ces paroles de mes oreilles. Arrivé à cet endroit, soi-disant hôpital, j'entendis des cris de bêtes brutes, c'étaient Messieurs les Majors qui riaient avec des prisonniers boches et ne s'inquiétaient pas le moins du monde de ceux qui souffraient et qui sollicitaient des soins. Les hommes qui criaient le plus étaient dirigés plus loin, je me rendis compte et me mis à crier et l'on m'évacua, je respirais alors. Je fus placé dans un fourgon qui devait m'emmener à RENNES. Après quelques heures de voyages, on me fit descendre pour me nettoyer, car j'empoisonnais le wagon, des dames de la croix rouge me lavèrent et changèrent de chemise et je pris un bon bouillon après quoi, je me sentais revivre, car je croyais fermement que ma vision reviendrait avec des soins. On me fit des piqûres contre le tétanos et nous repartîmes pour RENNES.

Je fus admis à l'Hôpital militaire me voyant dans un tel état on me fit coucher sur une paille attendant que la mort ait fait son œuvre pour me descendre à l'amphithéâtre. Le lendemain étant toujours là, on décida de me mettre sur un lit et l'on me prit ma température et l'on fut surpris en constatant qu'il n'y en avait pas.

De jours en jours, je sentais mes forces revenir, seuls mes yeux m'inquiétaient et le docteur n'avait pas l'air de s'occuper beaucoup de ses malades, il ne pouvait tout faire, tout son temps était consacré à de jeunes infirmières.

A vrai dire, il savait parfaitement bien se comporter à leur égard, mais il obtenait un succès vraiment marqué.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps sur cet être là et ses collègues qui furent bien au-dessous de tout ce que l'on peut penser de mal. Nous étions logés dans des baraques en bois où il faisait aussi froid que dehors et comme nourriture, un enfant de cinq ans n'eut pas été en peine de le manger. Tous les jours, nous avions la visite de l'aumônier qui faisait pression pour nous envoyer à la messe, je dois dire qu'il n'obtenait pas un grand succès. Le 15 Novembre je fus renvoyé chez moi et bien entendu sans avoir reçu aucun soin.

Une surprise m'attendait, en effet je trouvais ma femme gravement malade ainsi que le petit nouveau-né et l'on m'apprenait en même temps que mon père était bien mal. Tout était fait pour me refaire le moral. Trois heures après mon arrivée on vint m'apprendre la mort de mon père et je gardais ma femme un mois au lit dans un triste état après avoir envoyé l'enfant en nourrice.

Pendant ce temps, un ouvrier peu délicat me pillait et ce fut plus tard que ma femme s'aperçut que toute sa marchandise était vendue sans qu'elle en ait tiré un centime. Trois mois se passèrent ainsi lorsqu'un beau jour, je m'aperçus qu'il me fallait rentrer à nouveau à l'hôpital, des complications survenaient. Je fis donc le nécessaire pour rentrer à l'hôpital de VICHY se trouvant tout près de chez moi, et j'y rentrais la veille des rameaux. Je me trouvais relativement content, car je connaissais très bien le chirurgien et en qui j'avais toute confiance. Je fus opéré sans résultat appréciable car il fallait un spécialiste et il décida de m'envoyer à PARIS, pour l'extraction de plusieurs éclats d'obus restés dans la joue au fond de l'orbite.

Je pris donc la direction des Quinze-Vingt, maison pour laquelle j'ai conservé un bien triste souvenir, car comme médecin-chef, c'était une brute absolument sanguinaire qui descend de la brute. A mon arrivée dans cette maison, je fus pris par un bras et emmené à la messe sans savoir où j'allais. Je ne perdis pas mon temps car le lendemain la Marquise de Castellane venait nous offrir cinquante francs à chacun de ceux qui avaient assisté à l'office, c'est donc sans le vouloir que je gagnais cette petite somme.

Là je croyais être soigné, mais il ne devait rien en être car on jugea bien mieux de m'envoyer travailler dans une maison de rééducation appelée maison de REUILL?, et je devais rester trois mois sans soins. Comme j'avais de la suppuration et un mal de tête continue j'étais dans l'impossibilité de pouvoir travailler on me traitait alors de paresseux et j'avais beau insister auprès des docteurs, il n'y avait rien à faire, nous verrons plus tard disaient-ils.

A bout de patience, je pris la résolution de partir de cette maison, pour laquelle je n'avais que du dégoût et de la haine je n'étais d'ailleurs pas le seul à nourrir de semblables sentiments. Aller trouver le Directeur et lui dire, fut pour moi une affaire de simple convenance, car malgré lui je devais partir j'en avais pris une irrévocable résolution, et nous eûmes une forte prise. Je passais donc une dépêche à ma femme de venir me chercher au plus vite, et c'est ce qu'elle fit. Je rentrais donc chez moi, toujours dans une sale situation et souffrant abominablement sans savoir à quel Saint me rendre.

Ce fut comme par hasard, qu'un jour, je reçus la visite d'une dame que j'avais eu le bonheur de connaître à Paris. Elle fut navrée de me voir dans un état semblable et me jura de faire le nécessaire.

J'eus l'idée de reprendre mon métier et je me mis à essayer de raser, au bout de quelques temps, je faisais parfaitement bien ainsi que tous les postiches cependant si difficile à faire même pour un voyant. La presse a donné d'ailleurs confirmation de ces faits.

Je suis avisé par le commandant de la subdivision de CLERMONT-FERRAND, que j'avais à me rendre à l'Hôpital pour y subir une opération complémentaire. Je me rendis à cette adresse et fut tout étonné d'être reçu par le médecin chef et le colonel qui s'occupait de moi par l'intermédiaire de Madame FRANQUEVILLE. Je fus l'objet de soins tout particuliers, et quelques jours après on m'extrayait les éclats qui m'avaient infectés, et toute souffrance disparaissait, je recommençais à revivre et ne me rappelais plus de cette opération cependant si douloureuse et si longue, il m'a fallu resté 2 heures sous le chloroforme et je rentrais à nouveau chez moi, mais pour retourner à nouveau dans les mains du même docteur l'année suivante car une légère suppuration était restée, il fallait donc recommencer la même opération. J'étais guéri.

Qu'elle ne fut ma surprise un jour de voir venir chez moi, mon sergent dont je vous ai parlé dans mon récit. Il me croyait mort, mais ayant appris par la voix de la presse que je travaillais même aveugle, il vint me voir en hâte et me raconta le récit suivant fort émouvant d'ailleurs :

« Ayant appris par un camarade que j'étais grièvement blessé, il se rappela ses promesses de la veille et vint pour me ramasser, quand arrivé à une dizaine de mètres de moi il fut atteint sérieusement par un éclat d'obus et s'évanouit. Sans connaissance, il était dans l'impossibilité de venir à moi et ni même de pouvoir m'appeler. Il devait rester comme moi trois jours et trois nuits sur le champ de bataille. Et c'est pour moi, lui dis-je que vous vous êtes fait abîmer, et gentiment il me dit : c'est bien la moindre des choses ».

Il avait tenu parole et était plein de reconnaissance pour ses hommes qui l'avait si bien défendu. Ce sergent se nomme MABETET, n'est certainement pas un poltron.

Il m'est arrivé plusieurs fois de recevoir des anciens camarades de ma compagnie venant me voir et je jure que tout en étant content, j'éprouve une certaine appréhension, car très souvent le bonjour est suivi d'une étreinte qui en dit long et l'on ne peut voir que cela chez des amis de régiment avec qui on a souffert ensemble avec qui on a partagé son pain, avec qui on a confié ses peines etc.

Il ne s'agit pas pour se bien connaître d'avoir souffert ensemble physiquement non ! Le physique n'est absolument rien à côté des souffrances morales et quel est celui qui a fait cette guerre qui n'a pas eu ce que l'on appelle le cafard, et bien voilà le plus terrible je suis certain que ceux qui liront ces aventures comprendront facilement ma pensée qui est celle de tous.

Pour conclure, je vais vous parler d'une maison de rééducation américaine moderne, qui n'a absolument rien de commun avec les maisons françaises, au point de vue sociale et d'humanité, et come sentiment je n'en parle pas, mais ils sont animés d'un autre que le nôtre, vous en jugerez. C'est dans le courant de Novembre que je reçus la visite de Miss HOOLT richissime américaine, qui venait me proposer de rentrer dans une école qu'elle avait fondée à PARIS,

Le 29 novembre 1918, j'arrivais à la maison. Cette maison porte le nom de PHARE DE FRANCE. Je fus étonné de l'accueil que l'on me fit, car c'est d'une façon fort courtoise que l'on me reçut et la sympathie de la directrice à mon égard fut à mon avis tout-à-fait remarquable.

Je pris possession de ma chambre fort bien aménagée et le personnel rivalisant de zèle pour que rien ne nous manque. L'emploi de notre temps est celui-ci : le matin à 8 heures, petit déjeuner pendant que l'on nous lit les journaux, ensuite nous descendons aux cours jusqu'à midi, heure du grand déjeuner, et le soir travaux manuels, qui consiste à faire des tricots, des tapis, du moulage, etc., en somme des travaux tous très intéressants. On apprend également à lire le braille, on fait également de la dactylographie, et cela me sert pour écrire ceci, vous jugez donc de l'utilité de cet instrument. Et nos machines nous sont offertes en quittant la maison.

Les soirs on nous organise des soirées théâtrales composées des meilleurs artistes de l'Opéra, de l'Odéon, des Variétés de la Gaîté lyrique etc., et c'est ainsi que les mois rassemblent à des petites journées. Nous avons toutes libertés de conscience et à aucun moment on est intervenu pour nous faire assister à une cérémonie religieuse. Mieux que cela, il y a parmi nous des nobles, des officiers supérieurs, des sous-officiers, et bien que cela paraisse drôle, nous sommes attablés à la même table et sans distinction de grade ou de situation.

Il est inutile que je m'arrête sur le menu, qu'il mes suffise de dire que nous sommes des seigneurs, et que cinquante pensionnaires coûte à l'œuvre, 600 000 francs par année. Mais il y a l'ordre et pas un centime n'est gaspillé et chacune de ces dames n'a qu'un seul souci, c'est de nous être agréable. On voit d'ici que cette maison n'a rien de commun avec

les maisons françaises, que je qualifie de bague, et où les directeurs sont de véritables vautours, et s'enrichissent avec l'argent qui leur est donné pour nous soigner.

Oui les américains sont animés d'un sentiment autre que le nôtre et s'ils sont venus en France, ce n'est pas pour nous voler, mais pour nous aider autant physiquement que moralement à surmonter les difficultés de la vie qui se dressent à chaque instant devant nous.

Il m'est particulièrement pénible de dire qu'en France, il n'y a que l'égoïsme, la jalousie et l'hypocrisie qui dominant. Comment voulez-vous que les riches nous viennent en aide, puisque les ouvriers entre eux ne s'aiment pas, ils se jalouent leurs situations, ils se débinent et d'autres sont d'une hypocrisie sans pareil puisqu'ils vont à la messe alors que ce ne sont pas là leurs idées, mais ils espèrent en avoir un résultat appréciable.

Quant au respect à l'égard de ceux qui ont souffert pour défendre la patrie, il n'existe pas et c'est tout juste si l'on (ne) nous insulte pas ce qui arrive parfois dans une bousculade.

Oui, je n'ai que de la reconnaissance pour les dames américaines, et de la haine pour les français, et j'en arrive à dire que la Société est infecte et dépourvue de tout sentiment humain.

Ici sont les aventures et les idées d'un poilu qui a souffert et qui souffre encore moralement et je prie de m'excuser si parfois je suis un peu brutal.

CITERNE DAVID

298ème d'inf(anterie). 23ème comp(agnie). ST-GERMAIN-DES-FOSSES (Allier)

Notes de fin

A - Historique du régiment (extraits) : « Le régiment formé de deux bataillons est commandé par le Lieutenant-Colonel Duport du 98e. Il fait parti de la 125e brigade, Général Dolot, et de la 63e division de réserve, Général Lombard. Sa mobilisation s'accomplit dans un ordre parfait, le régiment est prêt à l'heure prévue. Les deux bataillons s'embarquent successivement à la gare de Roanne le 11 août ayant peine à se frayer un passage au milieu de la population roannaise qui s'est porté tout entière sur leur passage pour les acclamer. Le régiment débarque le 12 à Vesoul, puis se dirige par étapes vers la frontière qu'il passe le 17 août à 11 heures 45, à 900 mètres de Vauthiermont. Du 17 au 26 août, le régiment se déplace en Alsace et cantonne successivement à Burnaupt-le-Haut, Enchisgen, Ammertzwiler, Aspach, Fellingingen, sans prendre contact avec l'ennemi. »

B - Historique du régiment (extraits)

Le 6 (septembre), à 1 heure, le régiment reçoit l'ordre de partir. A 6 heures, à la hauteur du bois des Barres, le 216e qui marche devant le 298e se trouve sous le feu de l'artillerie ennemie ; l'émotion étreint les cœurs : c'est la première rencontre. Il fait grand jour et le soleil dore le champ de bataille où pour la première fois le 298e régiment d'infanterie va brillamment combattre au prix de lourds sacrifices. Cinq compagnies sous les ordres du Lieutenant-Colonel Duport, se portent en avant par St-Pathus, côte 109, au sud d'Ognes dans la direction de Fosse-Martin, tandis que la 21e 24e et une section de mitrailleuses sous les ordres du Commandant Girard, appuient le 216e régiment d'infanterie dans sa marche sur Oissery./..... A 18 heures sous le feu de l'infanterie et des mitrailleuses ennemies, le régiment attaque à la baïonnette ; il s'agit d'atteindre les lignes de peupliers derrière lesquelles sont les tranchées ennemies ; la nuit tombe. A quelques mètres du but, les allemands sortent de leurs tranchées, les bras en l'air en criant : « Amis ! Anglais ! » puis profitant de l'instant d'hésitation des nôtres, démasquent leurs mitrailleuses qui fauchent les premières vagues et brisent l'élan de nos soldats. **Le Lieutenant-Colonel Duport est mortellement blessé** ; une section du régiment le rapporte à Fosse-Martin vers minuit. Pendant la nuit du 6 au 7, les 17e, 18e, 20e, 22e et 23e compagnies se reforment à Fosse-Martin. Le Commandant Girard avec les 21e et 24e compagnies qu'avaient rejointes la 19e compagnie à l'est de Douy-la-Ramée avait progressé dans la direction de l'est et atteint le ruisseau de Poligny quand l'obscurité mit fin au combat. **Le capitaine Flamand prend comme plus ancien officier le commandement de 5 compagnies rassemblées à Fosse-Martin.**

Le combat reprend le 7 (septembre) à 4 heures 30 du matin par un duel d'artillerie qui se prolonge jusqu'au soir. Vers 17 heures, le 6e bataillon (22e et 23e compagnies) reçoit l'ordre d'attaquer la ferme Nogeon que notre artillerie a partiellement incendiée. La progression commence aussitôt ; vers 19 heures le but est atteint. Vers 20 heures, les Allemands s'avancent en ligne déployée contre les 22e et 23e compagnies en criant : « English ! English ! amis ». Parmi les nôtres on hésite, on discute quelques instants, mais le caporal Regeffe de la 22e compagnie se porte résolument en avant, s'empare du casque d'un ennemi qu'il a tué et revient en s'écriant : « Tenez ! Regardez comme c'est des Anglais ! ». Les nôtres attaquent alors vigoureusement à la baïonnette, un corps à corps terrible s'engage. C'est alors que le soldat Guillemard, le Sergent Antoine, Le Caporal Michalet et quelques hommes des 22e et 23e compagnies s'élancent sur un groupe constituant la garde du drapeau du 36e régiment d'infanterie **Le soldat Guillemard se précipite sur l'officier Allemand porte-drapeau, le transperce de sa baïonnette et lui arrache le drapeau** (Voir annexe 5c). La 22e compagnie fait une trentaine de prisonniers. **Le Capitaine Flamand est tué vers la fin du combat.**

Le lendemain, 8 septembre, l'artillerie française prépare dès l'aube l'attaque de Vincy qui commence à 4 heures. Le Commandant Girard selon les ordres reçus porte son bataillon à l'attaque du bois au sud du ruisseau Gergogne, lui-même en tête avec son groupe de liaison. **Accueillis presque aussitôt par des feux de mitrailleuses** extrêmement violents, les compagnies durent immédiatement se déployer **par groupes dans les champs de betteraves** et s'arrêter, le Commandant Girard était tué à son poste de combat./.....

Les 2 bataillons décimés, privés de cadres, se reforment au nord de Fosse-Martin et creusent des tranchées.

Le 9 au matin, le régiment est rassemblé avant l'aube à Fosse-Martin et réorganisé rapidement **en raison des grosses pertes subies dans les trois journées précédentes** :

Officiers tués : 6 septembre Lieutenant MICHARD, Sous-Lieutenants ICHER, REYNAUD - 7 septembre Capitaine FLAMAND, Lieutenant DE LA TOUR DU PIN, Lieutenant JOURDAN, Sous-Lieutenant MORAND. 8 septembre Commandant GIRARD, Capitaine JEAN, Sous-Lieutenant BOURILLET. **Officiers blessés** : 6 septembre Lieut.-Colonel DUPORT, Capitaine ROCHARD, Sous-Lieutenants GIGNOUX et de VERDALLE. 7 septembre Lieutenant VIAUD, S.-Lieutenant THEVENOUX. 8 septembre Capitaine PELADE, Lieutenant SOUCHIER, Sous-Lieutenants BALAY et BOREL.

Hommes de troupe. 1 000 tués et blessés.

du corps.

Instruction ministérielle
du 5 décembre 1874.

298^e Régiment d'Inf:
26^N CARTON 743

DOSSIER 5

801 10

Du 11 Août 1915 au 15 Septembre 1915

JOURNAL

LES

ARCHES ET OPÉRATIONS

298^e Régiment d'infanterie

Historique anonyme. Roanne, M. Souhier, 1921, in-8°, 56 p. (A2g2742)

N 743

- 8. J.M.O. 11 août - 15 septembre 1915
- 9. *Idem*..... 16 septembre 1915 - 18 août 1916
- 10. *Idem*..... 19 août - 31 décembre 1916

Volume n° 1

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET C^e

IMPRIMERS-ÉDITEURS

SUCCESSORS DE L. BAUDOIN

30, Rue et Passage Dauphine, 30

Hawm
 Composition du Régiment
 pour la Campagne 1914

Etat-Major

Lieutenant-Colonel	Dupont
Capitaine adjoint au Colonel	Lemaître
Officier des détails	L'Espée
Officier d'approvisionnement ^t	Deprin
Lieut ^t porte-Drapeau	Alex
Lieut ^t chargé du service téléph ^o	Richard
Médecin - Major de 2 ^e cl. (chef de service)	Wallet
1 ^{er} Lieut ^t comm ^t la 1 ^{re} section Mitraill ^{es}	Thévenoux
1 ^{er} Lieut ^t comm ^t la 2 ^e section Mitraill ^{es}	Cattin

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

5^e Bataillon

17^e Comp^{ie} : Chef de Bataillon, Capitaine
Médecin aide-Major

18^e Comp^{ie} : Capitaine
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Capitaine
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant

19^e Comp^{ie} : Capitaine
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Lieutenant
Aide-Lieutenant

20^e Comp^{ie} : Capitaine
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant

Rochebaron
Bignon
Jean
Gignoux
Reynaud
Pelade
Fourets
Teber
Guignot
de Veidalle
Goutay
Pezzin
Claude
Balay

DATES

HISTORIQUE DES FAITS

6^e Bataillon

21^e Comp^{ie} : Chef de Bataillon, Commandant
Médecin aide-Major

22^e Comp^{ie} : Capitaine
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Capitaine
Lieutenant
Aide-Lieutenant
Lieutenant
Aide-Lieutenant

23^e Comp^{ie} : Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant

24^e Comp^{ie} : Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant
Aide-Lieutenant

Giirard,
Guyot
Communal
Bozel
Bouilkel
Flamand
Archiev
Chandrière
Viaud
Scion
Morand
à Bour du Pin
Joussan
Thomas

Effectif total du Régiment 37
Officiers
Sous-Officiers, caporaux et soldats 2194
Chevaux 121

Etat civil de David Citerne

Acte de naissance

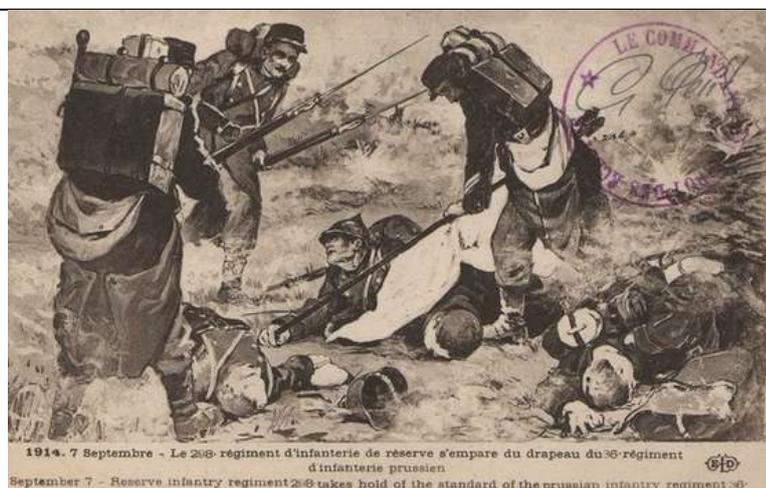
« L'an mil huit cent quatre vingt trois, le seize juin, à quatre heures du soir par devant nous, Bressol-Lachaume Francisque, maire, officier de l'état civil de la commune de Saint-Didier-en-Rollat, arrondissement de Gannat département de l'Allier, est comparu Citerne André, âgé de vingt huit ans, employé de chemin de fer, domicilié en la commune de Saint-Didier-en-Forêt, (Allier). Lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né ce jour à une heure du matin au domicile de Migeon François, cultivateur aux Etangs, de cette commune, de lui déclarant et de Collin Marie, âgée de vingt trois, ménagère, son épouse, domiciliée avec lui en ladite commune de Saint-Rémy-en-Rollat, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de David. Ladite déclaration et présentation ont été faites en présence de Migeon François âgé de cinquante-cinq ans et de Baury Antoine, âgé de soixante six ans, tous deux cultivateurs, domiciliés aux Etangs, de cette commune, amis du père de l'enfant. De tout quoi avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le père, les deux témoins ayant déclaré ne le savoir, après lecture faite »: Signés Citerne – Bressol-Lachaume

En marge du registre : Acte n°8 – Citerne David –Enfant Légitime – Décédé à Saint Germain des Fossés le 15/12/1967

Acte de mariage

« L'an mil neuf cent huit, le dix-huit février à dix heures du matin par devant nous GAUDIAT Claude, adjoint au maire officier délégué à l'état civil de la commune de Broût-Vernet, canton d'Escurolles, département de l'Allier, ont comparu en notre maison commune CITERNE David âgé de vingt-quatre ans, coiffeur, domicilié à Saint Germain des Fossés, né à Saint Didier en Rollat, le seize juin mil huit cent quatre-vingt-trois, ainsi que le constate son acte de naissance qui nous a été reproduit et ci-annexé, fils majeur de CITERNE André âgé de cinquante-trois ans employé au chemin de fer et de COLLIN Marie, âgée de quarante-huit ans, sans profession, tous deux domiciliés également à Saint Germain des Fossés et ci-présents et consentants, et COUTIERE Rose âgée de dix-sept ans, sans profession, domiciliée aux Dacs en cette commune où elle est née le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix comme il résulte de son acte de naissance inscrit sur nos registres de l'état civil, fille mineure de COUTIERE Gilbert âgé de quarante-quatre ans et de MEUNIER Madeleine âgée de quarante ans, tous deux propriétaires cultivateurs domiciliés aux Dacs en cette commune et ci-présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont la publication a été faite en cette mairie et en celle de Saint Germain des Fossés, le vingt-six janvier de la présente année, ainsi qu'il résulte de l'acte inscrit sur notre registre des Publications de Mariage et du certificat délivré par l'officier de l'état civil de la commune de Saint Germain des Fossés, lequel paraphé par nous et le futur époux restera annexé au présent acte. Sur notre interpellation les futurs époux ont déclaré que leur contrat de mariage avait été reçu le onze du présent mois de février chez Me BUSSONNET notaire à Saint Germain des Fossés ainsi que le constate le certificat délivré par cet officier public et ci-annexé. Aucune opposition ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition. Après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi et publiquement que CITERNE David et COUTIERE Rose sont unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence de LAFLOQUE André âgé de trente-cinq ans, employé au chemin de fer, de MIGEON Claude âgé de trente-huit ans, employé à la Compagnie fermière tous deux domiciliés à Vichy et oncles de l'époux, et de COUTIERE Jean-Baptiste âgé de soixante-et-onze ans, propriétaire et conseiller municipal, domicilié aux Dacs, en cette commune grand-père de l'épouse et de COUTIERE Pierre âgé de cinquante-six ans, domicilié à Saint-Pourcain-sur-Sioule, oncle de l'épouse ; lesquels après qu'il leur a aussi été donné lecture ont signé avec nous, ainsi que les époux, le père de l'époux, les père et mère de l'épouse, excepté la mère de l'époux et le témoin COUTIERE Jean-Baptiste qui ont déclaré ne savoir signer, après lecture faite du présent acte de mariage. »

Annexe 5c – Prise du drapeau allemand



d'infanterie; excellent soldat, a été affecté le 15 juin 1915, étant à son poste de combat dans les tranchées d'une blessure qui a nécessité l'amputation d'un bras.

Pierre (Adolphe), sergent au 207^e rég. d'infanterie; très bon sous-officier. A été blessé le 8 septembre 1914 par un éclat d'obus. A été amputé du bras droit.

Roué (Paul), mⁿ 62162, soldat de 2^e classe au 264^e rég. d'infanterie; a été blessé grièvement au combat du 6 juin 1915. A dû subir l'amputation de la jambe gauche.

Duthel (Marcel), mⁿ 65123, soldat de 2^e classe au 55^e bataillon de chasseurs; a été toujours montré brave et dévoué. A reçu à son poste une blessure ayant entraîné la perte des deux yeux.

Branchoux (Louis), sapeur de 2^e classe au 262^e rég. d'infanterie; de la garde du drapeau au combat du 27 août 1914, a été atteint de trois blessures dont l'une a nécessité l'amputation du bras gauche. Après avoir été laissé sur le terrain a réussi à rentrer dans nos lignes.

Charles (Joseph), mⁿ 4228, caporal au 2^e bataillon territorial de chasseurs alpins; comme simple chasseur, a toujours fait preuve d'une énergie qui lui a valu les galons de aspirant qu'il porte depuis peu. Comme grade, a toujours payé de sa personne, prêchant d'exemple et communiquant son entraînement à ses subordonnés, a été grièvement blessé à son poste de combat pendant qu'il encourageait ses chasseurs; a été amputé d'un bras.

Gallot (V. J.), mⁿ 61322, soldat de 2^e classe au 204^e rég. d'infanterie; a été grièvement blessé à son poste par un éclat d'obus. A subi l'amputation de l'avant-bras.

Dijan (Makloof), mⁿ 3421, sapeur mineur au 2^e rég. du génie, compagnie 15/10; a participé depuis six mois à tous les travaux de première ligne, a notamment pris part avec courage et dévouement à la guerre de mine. A été grièvement blessé et a perdu l'œil droit.

Robert (François), soldat brancardier au 316^e rég. d'infanterie; a montré pendant les journées des 5 et 7 juin 1915 un dévouement remarquable et une haute conception de son devoir. A été atteint, le 7 juin 1915, en relevant un blessé épuisé, d'une blessure grave entraînant la perte de l'œil.

Rigault (Théophile), mⁿ 3603, soldat de 2^e classe au 218^e rég. d'infanterie; piano comme vaillant dans la tranchée pendant un bombardement, est resté vaillamment à son poste sous un feu d'une extrême violence et a été atteint d'un éclat d'obus qui lui a brisé le bras gauche et nécessité l'amputation de ce bras.

Méquin (Pierre), mⁿ 401, caporal au 305^e rég. d'infanterie; bon grade, a été blessé le 17 septembre 1914, amputé de la cuisse droite.

Chyzeux (Giles), mⁿ 5946, soldat de 2^e classe au 2^e rég. d'infanterie; excellent soldat qui s'est toujours montré courageux et brave. Blessé grièvement le 6 juin 1915, à son poste, par de sa mitrailleuse, à la tranchée de première ligne, blessure qui a entraîné la perte de l'œil droit.

Ballorain (G.-L. A.), mⁿ 61547, soldat de 2^e classe au 55^e bataillon de chasseurs; belle attitude au feu, en particulier au combat du 8 septembre 1914 où il a reçu une blessure qui a nécessité l'amputation du bras gauche.

Lambert (Armand), mⁿ 7654, soldat de 2^e classe au 60^e rég. d'infanterie; a montré l'exemple du plus grand courage pendant un violent bombardement. A été blessé grièvement et amputé de la cuisse droite.

Mahé (J.-M.), mⁿ 4766, caporal au 316^e rég. d'infanterie; conduite courageuse et énergique depuis le début de la campagne. A été blessé grièvement en s'exposant pour mieux observer l'ennemi dans les tranchées. A perdu l'œil gauche.

M. Tromeur (Jean), mⁿ 5871, aspirant au 216^e rég. d'infanterie; depuis son arrivée au corps, a été toujours distingué par son allant et son audace; a été blessé très grièvement (perte d'un œil) en prenant ses dispositions pour accomplir une mission périlleuse qu'il avait sollicitée, et a été à ce sujet, l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée pour le bel exemple de sang-froid et d'énergie qu'il a donné à ce moment.

Guccé (Noël), soldat au 29^e rég. d'infanterie;

très bon soldat. Grièvement blessé le 27 mai 1915 par un éclat d'obus, a été amputé du pied gauche.

Le Chapelain (Casmir), mⁿ 11442, soldat au 207^e rég. d'infanterie; excellent soldat. A été blessé le 27 mai 1915 par un éclat d'obus. A subi l'amputation de la jambe droite.

Burlet (A.-J.), mⁿ 61558, soldat de 1^{re} classe au 298^e rég. d'infanterie; très bon soldat. Blessé le 24 janvier 1915, a subi l'amputation du bras gauche.

Berguel (J.-M.), mⁿ 62765, soldat de 2^e classe au 219^e rég. d'infanterie; bon soldat qui a donné entière satisfaction. Blessé au cours d'une attaque, le 8 octobre 1914, a été amputé d'une jambe.

Berthier (Benott), mⁿ 612774, soldat de 2^e classe au 221^e rég. d'infanterie; très bon soldat qui, depuis son arrivée, le 17 septembre 1914, a toujours fait son service avec le plus grand dévouement. A été grièvement blessé à l'œil droit au cours d'un bombardement, a subi à l'ambulance l'énucléation de cet œil.

Sapereau (François), mⁿ 7654, caporal au 96^e rég. territorial d'infanterie; a fait preuve, depuis le début de la campagne, de vaillance et de dévouement. A été grièvement blessé le 15 mai 1915 pendant un bombardement. A été amputé.

Denis (Jean), mⁿ 10028, soldat au 56^e rég. territorial d'infanterie; soldat vigoureux et énergique, belle attitude au feu. A été grièvement blessé au cours d'un bombardement et a été amputé de la jambe droite.

Charbonnet (Alexandre), mⁿ 612902, soldat de 2^e classe au 321^e rég. d'infanterie; très bon soldat qui fit toujours son devoir; blessé le 22 mai 1915, très grièvement par un éclat d'obus, au moment d'une relève. A subi l'amputation de la cuisse.

Charme (David), soldat de 2^e classe au 298^e rég. d'infanterie; très bon soldat. Blessé le 8 septembre 1914, a perdu l'usage de la vue.

Girardet (J.-E.), mⁿ 6000, sapeur mineur au 7^e bataillon du génie, 4^e compagnie; excellent sapeur, à la compagnie depuis le début de la campagne. S'était fait remarquer par son ardeur, son travail et son audace. Au cours de l'attaque du 27 décembre 1914, a été grièvement blessé et a subi l'amputation du bras gauche.

Métayer (Hubert), sergent au 55^e rég. d'infanterie; excellent sous-officier très émérite, s'est particulièrement distingué en entraînant sa section dans une charge à la baïonnette qui a chassé les Allemands hors d'un village. A été atteint, très grièvement, le 7 septembre 1914, d'une blessure qui lui a fait perdre l'usage de son bras droit.

Révolet (Auguste), soldat de 2^e classe au 94^e rég. territorial d'infanterie; belle tenue au feu, a été grièvement blessé le 13 novembre 1914 et a perdu un œil.

Tripot (H.-J.), mⁿ 68305, soldat de 2^e classe au 55^e rég. d'infanterie; a eu la jambe fracturée par un éclat d'obus, le 15 septembre 1914. Très bon soldat, dévoué et courageux. A été amputé de la jambe droite.

Sazues (Robert), mⁿ 8776, soldat de 2^e classe au 60^e rég. d'infanterie; atteint le 10 mai 1915 en service commandé, d'une blessure grave ayant nécessité l'amputation du bras droit. Très bon soldat.

Bonnier (Victor-Engel), mⁿ 819, soldat de 2^e classe au 216^e rég. d'infanterie; blessé grièvement par un éclat d'obus, a dû subir l'énucléation de l'œil gauche. Excellent soldat ayant fait tout son devoir depuis le début de la campagne.

Lombard (G.-G.), soldat au 45^e rég. d'infanterie; blessé grièvement au début d'une action, a continué à faire le coup de feu en disant: « Avant qu'ils me tuent, je veux en démolir ». A subi l'amputation de la jambe droite.

Fromeux (Louis), soldat de 2^e classe au 45^e rég. d'infanterie, mⁿ 6042; blessé grièvement au début d'une action, et ne pouvant plus avancer, a dit à ses voisins: « Ne vous occupez pas de moi, avancez ». A subi l'amputation de la jambe droite.

Clement (François-Marie), classe 1881, soldat de 2^e classe au 45^e rég. d'infanterie; excellen-

soldat, très brave et très courageux. Ancien légionnaire, s'est engagé pour la durée de la guerre. A subi l'amputation de la jambe droite.

Blondé (Arthur), mⁿ 4293, 1^{er} canonnier servant au 15^e rég. d'artillerie (A. D. L.); très bon soldat. A toujours très bien servi. Blessé à son poste de combat le 26 septembre 1914. A perdu l'œil droit.

Aubert (V.), chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; soldat qui a fait son devoir, a été amputé de la jambe droite à la suite d'une blessure reçue le 6 septembre 1914.

Collet (L.), mⁿ 3791, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; bon soldat qui a été amputé de la jambe gauche par suite d'une blessure reçue le 23 octobre 1914.

Fouré (G.), chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; a été amputé de la jambe droite par suite d'une blessure reçue au combat du 6 septembre 1914. Bon soldat.

Lejealle (P.), chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé, le 28 septembre 1914, a dû subir l'amputation de la jambe. A toujours fait son devoir.

Louven (J.-M.), mⁿ 2436, sergent au 26^e bataillon de chasseurs; tombé, le 6 septembre 1914, en entraînant ses chasseurs à l'attaque, a subi l'amputation de la cuisse gauche.

Quinet (J.-D.), mⁿ 61768, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé, le 19 septembre 1914, a subi l'amputation de la cuisse gauche. Bon soldat.

Rollef (Ch.-E.), mⁿ 61112, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé le 20 septembre 1914 au cours d'une patrouille, a subi l'amputation de la cuisse droite.

Brucelet (G.-P.), mⁿ 2900, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé à la jambe droite le 10 septembre 1914, a dû être amputé de ce membre. A toujours fait son devoir.

Conlard (V.-A.), mⁿ 6116, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé d'un éclat d'obus le 23 septembre 1914, a dû être amputé du bras gauche. Bon soldat.

Darbois (A.-E.), mⁿ 3630, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; bon soldat qui a été blessé au combat du 8 septembre 1914, et a dû subir l'amputation de la cuisse.

Bien (Edouard), mⁿ 2746, chasseur de 1^{re} classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé à la cuisse et au bras par éclat d'obus le 23 septembre 1914, a dû être amputé de la cuisse gauche. A toujours fait son devoir.

Kempener (Simon), mⁿ 62360, chasseur de 2^e classe au 26^e bataillon de chasseurs; blessé grièvement à l'assaut d'une tranchée ennemie, a été amputé de la jambe droite le 22 septembre 1914. Bon soldat.

Milard (Georges), mⁿ 3238, caporal au 26^e bataillon de chasseurs; blessé grièvement à l'assaut d'une tranchée ennemie le 17 novembre 1914, a été amputé de la jambe droite. Bon grade.

Amou (J.-P.), mⁿ 14996, soldat de 2^e classe au 24^e rég. d'infanterie coloniale; amputé du pied gauche à la suite d'une blessure reçue le 1 septembre 1914. Bon soldat.

Boriel (J.), soldat de 2^e classe au 34^e rég. d'infanterie coloniale; bon soldat qui a subi l'amputation de la cuisse gauche à la suite d'une blessure reçue le 15 novembre 1914.

Ignonet (G.), soldat de 2^e classe au 34^e rég. d'infanterie coloniale; a subi l'amputation de la cuisse à la suite d'une blessure reçue le 26 septembre 1914. Soldat énergique et courageux.

Roux (L.), soldat de 2^e classe au 34^e rég. d'infanterie coloniale; a subi l'amputation du bras gauche à la suite d'une blessure reçue le 17 novembre 1914. A toujours fait son devoir.

Vernat (L.), soldat de 2^e classe au 34^e rég. d'infanterie coloniale; belle conduite au feu. A été amputé du bras droit à la suite d'une blessure reçue le 7 septembre 1914.

Milhat (Pierrot), mⁿ 61037, sergent au 38^e rég. d'infanterie coloniale; grièvement blessé le 27 septembre 1914 en conduisant sa section au feu. A été amputé de l'avant-bras gauche.

Couly (Ernest), mⁿ 61606, soldat de 2^e classe au 38^e rég. d'infanterie coloniale; belle con-